

ASSOUPLISSEMENTS PRÉVUS POUR TOUS LES PALIERS



Dès le 28 mai

MINIMUM 14 jours suivant la fin des mesures d'urgence, le cas échéant



Retrait du couvre-feu



Ouverture des terrasses extérieures des restaurants

En palier rouge et orange : 2 adultes avec enfants mineurs de résidences différentes ou les occupants de 1 résidence par table
En palier jaune : les occupants de 2 résidences par table



Rassemblements extérieurs permis sur les terrains privés

Maximum 8 personnes de résidences différentes ou les occupants de 2 résidences différentes, avec distanciation de 2 mètres



Levée des interdictions de déplacement entre les régions



Allègement des règles pour les grandes salles intérieures et les stades extérieurs ayant des places fixes assignées d'avance

Maximum 2 500 personnes en plusieurs zones indépendantes de 250 personnes (entrées, sorties et toilettes distinctes pour chaque zone ; zones intérieures délimitées ; surveillance des zones en tout temps ; gestion des entrées répartie dans le temps)

Dès le 11 juin



Ouverture des terrasses extérieures des bars

En palier rouge et orange : 2 adultes de résidences différentes ou les occupants de 1 résidence par table
En palier jaune : les occupants de 2 résidences par table



Sports et loisirs supervisés permis à l'extérieur en groupe de 25 personnes

En palier rouge et orange : sports sans contacts
En palier jaune : sports avec contacts brefs

Dès le 25 juin



Ouverture des camps de jour et de vacances



Activités et événements publics extérieurs permis selon des règles particulières



Allègement des exigences sur le port du masque et la distanciation lors de rassemblements privés pour les personnes vaccinées avec 2 doses



Allègement des règles pour les stades extérieurs ayant des places fixes assignées d'avance

Maximum 2 500 personnes

Fin août ou plus

Allègements progressifs selon la situation épidémiologique et la couverture vaccinale si 75 % des 12 ans et plus ont reçu une deuxième dose

Assouplissements dans les milieux de garde et au préscolaire

Retour vers une organisation normale au primaire et au secondaire

Retour en présentiel à l'enseignement supérieur

Reprise progressive du travail en présentiel

Allègements additionnels pour les rassemblements, les sports et les loisirs

Augmentation des limites de personnes pour les salles intérieures et les événements extérieurs

Fin des paliers de couleurs

COUVERTURE VACCINALE

1^{re} dose : 70 %

Première dose administrée et rendez-vous pris

2^e dose : 9 %

Deuxième dose administrée et rendez-vous pris jusqu'au 24 juin 2021

75 % des 12 ans et plus qui ont reçu une première dose

75 % des 12 ans et plus qui ont reçu une deuxième dose